



Association Nationale des Étudiants en Médecine de France

ANEMF c/o FAGE, 79 rue Périer 92120 Montrouge 01.40.33.70.72
www.anemf.org — contact@anemf.org

Organisation étudiante représentative selon la loi de 1901, le code de l'éducation et le code de la sécurité sociale. Représentée au CNESER et CNOUS. Nommée à la CNEMMOP.
Membre de la FAGE et de l'IFMSA.

Communiqué de Presse

Pourquoi faire gratuit quand on peut faire du profit ?

Paris, le 9 juin 2020,

Quelle ne fut pas la surprise de l'ANEMF lors de la réception d'un mail de la maison d'édition médicale AlinéaPlus, proposant la diffusion large du lancement de la plateforme d'entraînement payante du Collège des universitaires de Maladies Infectieuses et Tropicales (CMIT) "[ePOPI étudiant](#)". En l'échange de 48€, pourtant indispensables aux étudiants pour subvenir à leurs besoins mensuels, le collège propose des fiches de révisions, Questions Isolés et Dossiers Progressifs inédits pour s'entraîner à l'Examen Classant National (ECNi).

Il est inadmissible qu'un collège de spécialité, composé d'enseignants payés par l'Université et censés mettre à disposition gratuitement leurs entraînements sur la plateforme SIDES, décide sciemment de contribuer à la précarisation des étudiants en médecine en privatisant la connaissance.

L'ANEMF l'a pourtant prouvé maintes et maintes fois : la précarité des étudiants en médecine est réelle. Payés 1,29€/h en quatrième année de médecine, les étudiants hospitaliers doivent en plus acquérir durant leur deuxième cycle les référentiels des collèges pour un coût de 1 329,32€.

A l'heure où les collèges de spécialité travaillent ensemble sur un ouvrage commun en Open Access, comment le CMIT peut-il encore profiter d'un concours et privilégier l'enrichissement de sa structure sur le dos des étudiants ?

L'ANEMF exige du CMIT de donner aux étudiants un accès gratuit aux fiches d'infectiologie, de basculer les QI et DP d'ePOPI vers la banque nationale d'entraînement gratuite SIDES et de rembourser les étudiants ayant déjà engagé des frais.

Sébastien VILLARD

Vice-Président chargé des études médicales
em@anemf.org
06 50 35 92 60

Roxane HELLANDSJÖ-PROST

Présidente
presidence@anemf.org
06 50 38 64 94